



Bulletin de conjoncture

Réalisé conjointement avec le PROMISAM – MSU - USAID
Bulletin d'analyse prospective du marché agricole
Février 2012

Stabilité, voire baisse probable des prix des céréales pendant la période de soudure

I. Contexte

La campagne de commercialisation 2011/12 se caractérise par des niveaux de prix relativement élevés. Cette situation s'explique en partie par les facteurs suivants:

- une campagne agricole caractérisée par l'installation tardive des pluies et des poches de déficits dans plusieurs communes du pays, notamment dans certaines zones de forte production ;
- une très forte implication des producteurs du Mali Sud dans la culture du coton au détriment des cultures céréalières ;
- l'insuffisance, voire l'absence de stocks report, notamment en sorgho et
- la psychose d'une crise alimentaire relayée par les médias du pays et dans la sous-région qui a conduit à des achats massifs de céréales par les opérateurs des zones du Sahel occidental où la production a échoué.

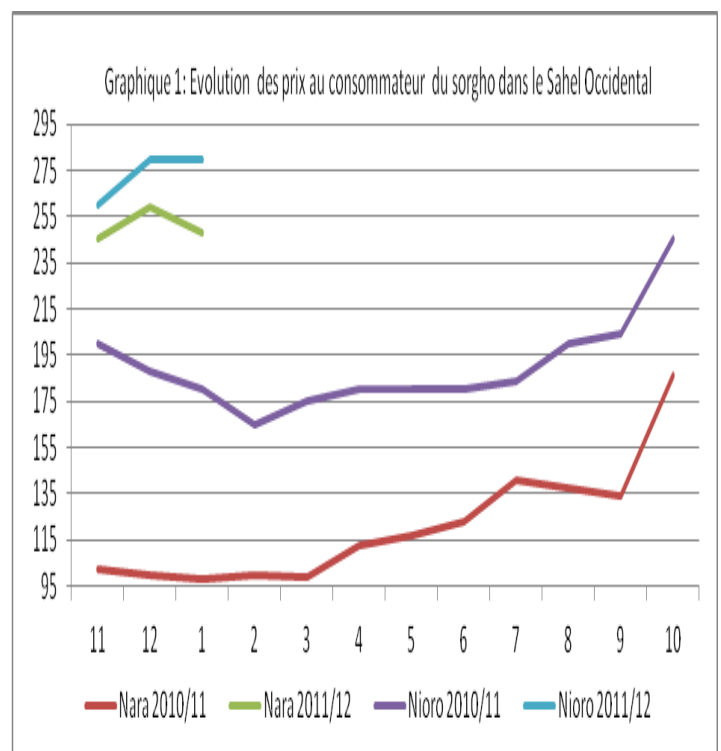
II - Evolution des prix nationaux

2.1 Les céréales sèches

Dans tout le pays et au cours de la dernière décade de janvier 2012, les niveaux des prix de gros dans les grands centres de regroupement et les capitales régionales sont nettement au-dessus de ceux de la campagne précédente à la même période. Les hausses les moins importantes sont de 40 à 46% observées pour le maïs au niveau des gros centres de regroupement de Sikasso. Concernant le

Sorgho, il affiche au cours de cette période 56 à 77% de hausse dans la région de Sikasso, contre 68% à Mopti et 65 à 91% à Ségou. S'agissant du mil, la hausse observée est de 63 à 66% en troisième région et de 51% à Mopti et 86% à Ségou.

Il faut retenir que les hausses des prix des céréales sont beaucoup plus importantes dans le Sahel occidental des régions de Kayes et de Koulikoro. Cette hausse touche plus particulièrement le sorgho qui est la céréale la plus demandée dans cette partie du pays. Ainsi, par rapport à la dernière décade de Janvier 2011, les augmentations sont de 50 à 92% pour le mil à Kayes et Nara contre 70 à 155 % pour le sorgho dans ces mêmes localités.



Ce sont ces niveaux excessifs des prix dans le sahel occidental qui expliquent l'afflux massif des commerçants céréaliers de ces zones vers les zones de production du pays pour sécuriser leur approvisionnement, entraînant ainsi une augmentation brutale de la demande effective au début des récoltes dans les zones de surplus. La forte demande a fait exploser les niveaux des prix à cause de la faiblesse de l'offre consécutive à la faiblesse des stocks report et l'offre limitée des nouvelles récoltes en début de campagne de commercialisation.

Il ressort des entretiens avec les commerçants dans les principaux bassins de production que seul le maïs est en quantité relativement importante dans le pays. L'offre de sorgho et de mil est très faible et des ruptures de stocks de ces deux céréales, au cours de l'année, ne sont pas à exclure lorsque l'on se réfère à la production nationale. Actuellement, les commerçants céréaliers importent le sorgho du Burkina Faso pour assurer l'approvisionnement normal du pays. En effet, ce pays, selon les informations fournies par les commerçants céréaliers a produit suffisamment de céréales au détriment du coton dont la culture aurait été boycottée par les producteurs, au cours de la campagne agricole 2011/12.

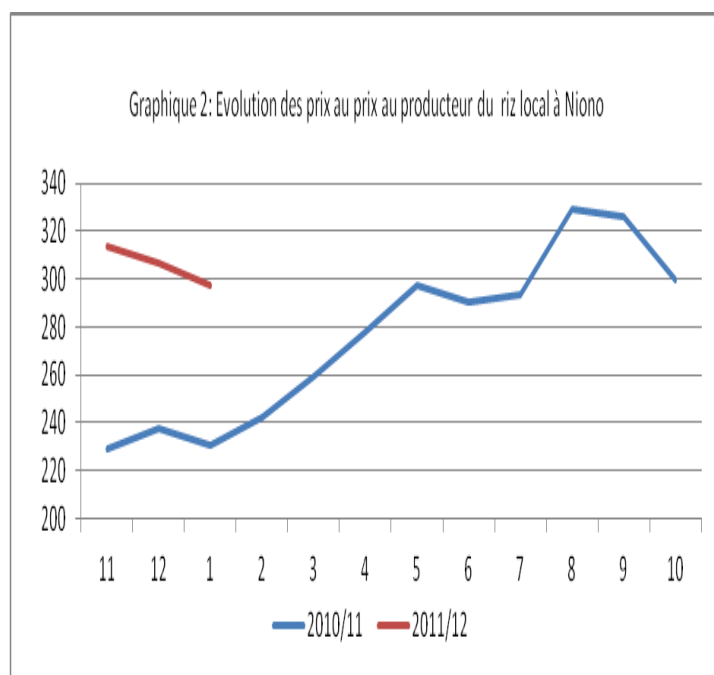
Cependant, des difficultés demeurent pour ces commerçants à importer les céréales du Burkina Faso. Ces difficultés sont essentiellement d'ordre administratif avec des dispositions des autorités du Burkina tendant à décourager les exportations de céréales. Malgré cette difficulté, les commerçants céréaliers contournent les corridors traditionnels et utilisent actuellement les pistes pour approvisionner le pays en sorgho. Il faut dire que ce flux de céréales de ce pays voisin vers notre pays constitue la source principale d'approvisionnement en sorgho du pays actuellement. Ce flux devrait être actif jusqu'à la période hivernale où il pourrait, cependant, connaître des perturbations liées à l'impraticabilité des pistes actuellement utilisées.

Les difficultés d'importer les céréales du Burkina et le prélèvement de taxes à l'importation de ces céréales par les autorités frontalières du Mali, constituent actuellement des surcoûts qui maintiennent les prix aux niveaux excessivement élevés observés présentement sur le marché, toutes choses qui renchérissent l'accès des céréales aux populations. Il est donc urgent que les autorités assouplissent les conditions de l'entrée des céréales sèches en provenance des pays voisins pour permettre aux commerçants céréaliers de constituer des stocks importants afin de prévenir des crises éventuelles et de permettre la baisse du niveau actuel des prix à la période de soudure.

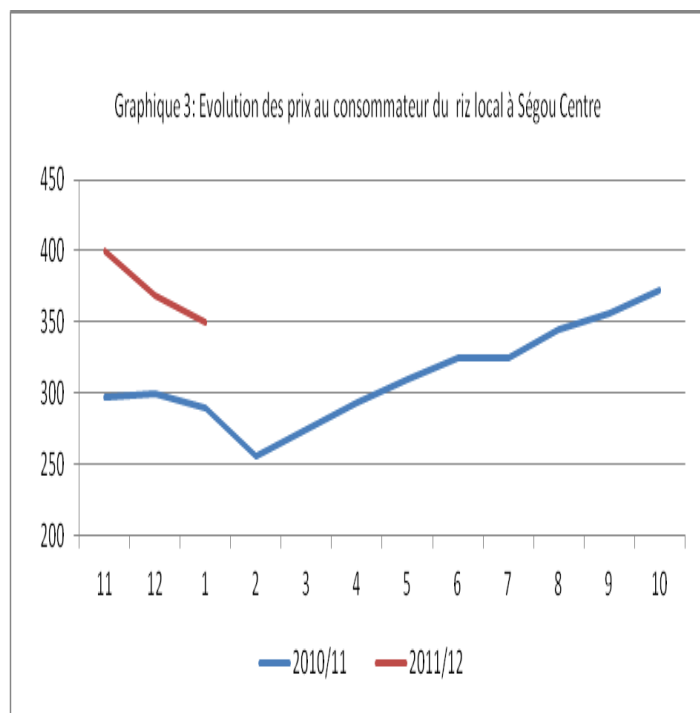
Il faut retenir, par ailleurs, que la psychose d'une crise alimentaire relayée par les médias de la place et dans la sous-région a favorisé le stockage à divers niveaux de la chaîne de commercialisation, en particulier certains producteurs et consommateurs. C'est le cas des producteurs dans les zones de production (le Mali Sud) et des consommateurs du Sahel Occidental. Le ralentissement des flux de céréales des zones de production vers la région de Kayes constaté sur le terrain, en ce moment, s'explique par le fait que les consommateurs du Sahel occidental ont fini de reconstituer les stocks nécessaires à leur besoin de consommation grâce aux transferts financiers importants faits par leurs ressortissants en Europe et ailleurs dans le monde. Ces importants transferts financiers sont à l'origine de la forte demande de céréales constatée dans les zones de production au début des récoltes permettant ainsi aux prix de ne pas baisser comme c'est le cas, généralement pendant les récoltes, mais plutôt de continuer à augmenter à partir de leurs niveaux de soudure. Des discussions avec les principaux acteurs du marché, il ressort également que beaucoup d'acteurs non professionnels ont fait le stockage, pour des motifs spéculatifs ou de sécurité.

2.2. Le Riz

Les hausses de prix sont plus modérées pour le riz, qu'il soit local ou importé. On relève les plus fortes hausses avec le riz local, notamment au niveau des maillons de la production et du commerce de gros, avec 28 et 26%, respectivement, tandis qu'au niveau de la consommation on relève quasiment le même taux de variation pour les deux types de riz, avec 14% pour le riz local et 15% pour le riz importé.



La tendance à la baisse des prix est très nette aussi bien sur les marchés ruraux que dans les centres de consommation (cf. Graphiques 2 et 3). Ceci augure de bonnes perspectives quant à l'amélioration des conditions d'accès au riz, notamment en période de soudure.



Perspectives

En perspectives, si les flux de céréales sèches à l'importation en provenance du Burkina Faso se poursuivent, le pays connaîtra un approvisionnement satisfaisant des marchés jusqu'à la période hivernale où ces flux pourraient connaître des perturbations à cause de l'impraticabilité des pistes actuellement utilisées par les opérateurs. Dans ces conditions, les marchés ne connaîtront pas des ruptures d'approvisionnement.

Les tendances baissières affichées par les prix du riz et l'offre adéquate de maïs au Mali, au Burkina et en Côte d'Ivoire devront contribuer à stabiliser les niveaux actuels des prix pour les mois à venir. Certains commerçants céréaliers prévoient d'ailleurs une baisse des prix des céréales dans les mois à venir quand l'OPAM aura terminé ses achats et que ceux qui ont stocké en début de récoltes aux fins de spéculation commenceront à déstocker pendant la soudure. Il ne serait pas étonnant que les prix des céréales baissent pendant la période de soudure après avoir augmenté pendant les récoltes, constituant ainsi une anomalie dans l'évolution saisonnière des marchés. Il faut, toutefois, dire que quelque soit ces baisses, les niveaux des prix restent nettement plus élevés cette année par rapport à l'année dernière et à la moyenne des cinq (5) dernières années.

III – Recommandations

Pour faciliter l'approvisionnement du pays en céréales sèches, il est recommandé que les importations de celles-ci puissent bénéficier de plus de bienveillances de la part des agents de la douane et la sécurité au niveau des corridors, notamment ceux entre le Mali et ses voisins de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

La deuxième action est l'augmentation de l'offre de riz qui exercera une pression sur les prix des céréales sèches à la baisse.

La troisième action est la mise en œuvre diligente des mesures proposées dans le plan d'urgence du CSA, notamment en ce qui concerne les ventes à prix modérés dans les localités concernées et aux dates indiquées.